



RAPPEL CONCERNANT LA ZIS – 24 juillet 2019

- La Municipalité vous remercie de lui avoir fait parvenir vos commentaires et préoccupations en lien avec la zone d'intervention spéciale (ZIS) mise en place par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).
- Nous avons reçu au-delà d'une centaine de commentaires jusqu'à maintenant via l'adresse courriel qui a été mise en place par la Municipalité :
zis@municipalitepontiac.ca
- La Municipalité vous invite, d'ici le 19 août prochain, à continuer de lui écrire en prenant soin de consulter avant ce document d'information dans lequel est indiquée la procédure à suivre :
 - En français :
http://www.municipalitepontiac.com/files/5915/6339/2333/ABC_de_la_ZIS.pdf
 - En anglais :
[http://www.municipalitepontiac.com/files/1515/6339/2342/ABC_de_la_ZIS -
_Angl.pdf](http://www.municipalitepontiac.com/files/1515/6339/2342/ABC_de_la_ZIS_-_Angl.pdf)
- Soyez assuré(e)s que nos différents services rassembleront les informations soumises de votre part afin de les transmettre prochainement au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).
- Prendre note que la décision finale d'apporter ou non des modifications additionnelles à la ZIS revient au MAMH.